

Pourquoi ?

Les professionnels de la petite enfance et la « refondation » de l'école

Anne WISNIEWSKI

Au début, on dit de l'enfant qu'il est dépendant des gens qui l'entourent, que seuls ses sens le maintiennent en vie.

Et donc nous l'accompagnons en nous adaptant sans cesse à ses nouvelles capacités sensorielles, motrices, physiques, psychologiques. Il ou elle nous fait réfléchir, courir, grandir.

Nous lui trouvons le plus bel espace pour se mouvoir, s'émouvoir, s'épanouir, afin d'essayer de le faire accéder à la santé, que l'OMS définit, en 1946, par ces termes : *"La santé est un état de complet bien être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."*

Pour le personnel médical et paramédical dont le travail tend à maintenir ou à restaurer la santé, cette définition ouvre des champs immenses qui ne se limitent plus aux pathologies et aux prescriptions qu'il faut appliquer pour voir ces pathologies disparaître, mais à une dimension sociale qui à elle seule peut influencer sur le développement physique, mental voire la maladie. Voltaire écrivait : « Trois choses influent sur l'esprit des hommes : le climat, le gouvernement et la religion ». Il est intéressant de noter que si le climat reste toujours d'actualité, il intervient également pour décrire l'atmosphère dans laquelle nos gouvernements et nos religions se construisent.

La question de la garde des enfants de moins de deux ans, dans des institutions à créer, va se développer concomitamment à la révolution industrielle qui va amener sur le marché du travail des ouvrières, moins bien rémunérées que les ouvriers, pour lesquelles il va falloir trouver un mode de garde pour leurs enfants en bas âge. En effet, des structures d'accueil existent pour les enfants de 2 à 6 ans, nommées « salle d'asile » ou « salle d'hospitalité », leur vocation est essentiellement sociale : il s'agit d'offrir un lieu de protection aux enfants des ouvrières, afin de les soustraire aux dangers de la rue. Mais rien n'existe pour les enfants plus jeunes qui ont besoin de soins renouvelés tout au long de la journée. La première crèche en France ouvre à Paris en 1844. Cette institution est créée pour venir en aide aux enfants de femmes qui travaillent, afin de leur éviter d'envoyer leurs enfants en nourrice loin des villes où elles sont employées, ou de les laisser seul à leur domicile, voire de les abandonner. Les crèches sont donc destinées aux enfants de milieux sociaux peu favorisés. La parole de la mère n'a pas de place dans cette nouvelle structure où seul les soins, l'hygiène, le « nourrissage » sont assurés. Bien que la prise en charge des enfants y soit empirique plus que scientifique, l'institution s'octroie un « savoir » et donc un « pouvoir » sur l'enfant dont la mère, de fait, est écartée.

Mai 68 va faire souffler un vent de révolte sur toutes les institutions, les crèches ne vont pas y échapper. On leur reproche une pauvreté affective, un faible niveau de stimulation et une exclusion totale des parents, sous couvert d'un savoir concernant l'enfant que les parents n'auraient pas.

La crèche devient alors un lieu que les parents choisissent, investissent. Elle se doit de ne plus être un espace de « garderie » mais un lieu de socialisation et ce à la demande des parents. L'institution s'adapte en même temps que les parents se réapproprient l'éducation de leurs enfants. A l'heure actuelle, les projections positives des parents sur le mode de garde que représente les structures d'accueil collectif sont telles qu'il est impossible d'honorer toutes les demandes,

certains parents préférant prendre un congé parental jusqu'à l'entrée de leur enfant en maternelle plutôt que de le faire garder par une structure autre que celle qui correspond à de l'accueil collectif. Les motivations qui reviennent prioritairement et unanimement, quelque soit le milieu social des parents concernés sont, je cite :

1) « *La socialisation, le fait de se trouver en présence d'autres enfants, ce qui va leur permettre d'établir des liens d'entraide, de partage, de coopération, de ne pas être isolé.* »

2) « *Toutes les expériences motrices, sensorielles qui leurs seront proposées afin que l'enfant s'adapte, avec ses capacités, son propre rythme, à toutes ces nouvelles expériences.* »

3) « *Si un encadrant est en difficulté, le groupe d'encadrant peut pallier cette possibilité.* »

4) « *Ce lieu est garant de la sécurité des enfants.* »

Il est intéressant de noter que la motivation première des parents, relative à la socialisation, relève de la cohésion d'un groupe. La demande des parents signifie donc qu'ils désirent que leur enfant s'inscrive dans une dynamique de groupe qui pour eux, est la seule solution pour que leur enfant accède à l'autonomie, non pas comme un électron libre, isolé et sans aucun lien possible avec l'autre mais bien au sein d'un groupe pour que l'enfant, avec l'autonomie qui lui est singulière, participe à la dynamique de ce groupe en partageant les compétences qui font de lui la personne qu'il est.

Dans un premier temps donc, le partage apparaît aux parents comme un concept équitable, qu'il faut absolument intégrer au projet pédagogique mis en place dans les lieux qui prennent en charge leurs enfants pour développer leur bienveillance, leur attention, leur solidarité vis à vis de l'autre.

Pourtant, quelques années plus tard, pendant la scolarisation, cette notion de partage ne sera plus du tout mise à l'honneur lors des situations artificielles d'examen. Alors que durant leur "petite enfance", les parents n'auront eu de cesse

que de répéter à leurs enfants qu'il faut partager, du jour au lendemain, il faudra que les enfants oublient cette notion lors de certaines situations données. Ainsi, tant qu'ils jouent, ils doivent partager, dès qu'ils sont notés, ils sont en faute s'ils partagent...Comment l'enfant peut-il assimiler cette contradiction ? Pour l'enfant qui a de « bonnes » notes, comment va-t-il intégrer, dans sa construction, l'idée qu'il ne faut plus partager pour devenir quelqu'un dont l'institution dira qu'il est le « meilleur » justement car il n'a pas partagé ? Pour l'enfant qui n'a pas de « bonnes » notes, comment va-t-il intégrer ce fait : « ne plus avoir la possibilité de partager fait de moi une personne « déficiente » ? Et si l'idée de l'institution est de mettre en avant les enfants qui ont de « bonnes » notes, pourquoi ne pas accepter tous les moyens d'adaptation que l'enfant peut élaborer pour y arriver : examens groupés, débats, copiage ? De plus, que peut penser un enfant qui « réussit moins bien », selon nos critères actuels, des adultes qui lui imposent cette souffrance et du fait que ses parents ne peuvent rien pour lui quand ils n'abondent pas dans ce système en l'intégrant à la relation affective qu'ils mettent en place à leur domicile ? Quelle relation, autre qu'une relation de défiance, l'enfant peut-il mettre en place ? Et cette relation de défiance ne va-t-elle pas être un frein aux découvertes dues au hasard ou liées à la sérendipité, cette intuition qu'on éteint à force de l'ignorer.

Pourquoi, alors que le mimétisme, stratégie imitative d'adaptation, se retrouve t'il être proscrit dans les situations artificielles que représentent les examens en milieux scolaires ?

Comment comprendre que tout ce qui participe à la construction de l'enfant, la réponse au sourire, l'angoisse de l'abandon, le « non », lors de la période nommée petite enfance soit oublié ensuite ? Tous ces processus d'intégration, ces « organisateurs » continuent de vivre, voire sont réactivés très fortement à l'adolescence quand ce n'est pas toute la vie pour certains adultes dont le mot référentiel est « non ».

Comment le personnel de la petite enfance, non intégré à la démarche de refondation de l'école de la République, qui a

travaillé à l'élaboration d'un projet éducatif dont les mots fondateurs sont : cohérence, constance, accompagnement de l'enfant afin qu'il accède à l'autonomie en apprenant à faire seul et non pas faire à sa place, peut-il trouver du sens à ce qu'il fait dès lors que ce qui a été mis en place en structure d'accueil ne trouve plus de résonance par la suite, par exemple, ne jamais placer artificiellement l'enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquis (la station assise ou debout).

Que penser d'un système qui, dans un premier temps, demande aux professionnels de la « petite enfance », d'accompagner les enfants en mettant des mots sur les émotions des enfants dès lors qu'ils n'ont pas encore acquis la parole pour ensuite demander à ses mêmes enfants de taire, voire de cacher leurs émotions dès qu'ils ont acquis la parole ?

Que penser d'un système qui, dans un premier temps, demande aux professionnels de la « petite enfance », de solliciter l'imaginaire des enfants pour les aider à comprendre le monde qui les entoure, de solliciter leur imagination pour assouvir leur soif de création, pour ensuite demander à ses mêmes enfants de taire, voire de cacher cet imaginaire et cette imagination dès lors qu'ils les ont intégrés à leur processus de construction qui leur permet d'accéder à l'autonomie ?

Que penser d'un système qui, dans un premier temps, demande aux professionnels de la « petite enfance », d'accompagner les enfants dans l'apprentissage de la marche pour ensuite leur demander de s'asseoir ?

Que penser d'un système qui demande toujours l'autonomie sans jamais lui laisser d'espace pour s'exprimer ?

Que penser d'un système qui suggère à une personne, documentaliste de métier qui désire une reconversion professionnelle et veut passer le CAP petite enfance, de ne pas choisir cette reconversion car elle constituerait un mouvement rétrograde dans son parcours professionnel ? Que penser d'un système qui suggère donc qu'il ne faut aucune formation pour s'occuper de petits enfants alors qu'il faut des professeurs pour

s'occuper des enfants en âge d'aller à l'école ? Que penser d'un système qui, alors qu'il suggère qu'il ne faut aucune formation pour s'occuper de petits enfants demande aux professionnels de la « petite enfance », d'établir une relation de confiance avec les parents en étant à l'écoute, dans l'empathie pour ainsi ne pas juger mais s'adapter et donc établir une relation de confiance avec les familles, sans laquelle aucune prise en charge de l'enfant ne serait possible ? Est-ce que la relation de confiance est si « naturelle » à obtenir qu'aucune étude ne nécessite de s'y attarder ou, est ce que parler suffit pour établir une relation de confiance ?

A quand un ministère de l'enfance qui signifierait que nos gouvernements reconnaissent l'état d'enfant et se décident enfin à l'accompagner au lieu de le mouler dans le modèle d'adulte que les gouvernements pensent nécessaire à notre société industrialisée ?

Quand l'état de santé, qui recouvre quatorze besoins fondamentaux dont :

- Le besoin d'apprendre
- Le besoin de se recréer
- Le besoin de s'occuper en vue de se réaliser
- Le besoin d'agir selon ses valeurs
- Le besoin de communiquer avec ses semblables
- Le besoin d'éviter les dangers
- Le besoin d'être protégé

Sera-t-il vraiment vérifiable pour tous et partout ?

Combien de temps pour se souvenir des sens dont nous sommes dotés ?

Combien de temps pour retrouver l'essentiel de la vie en société ?

Combien de temps pour ne pas oublier l'enfant qu'on a été ?